

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Conseillers élus
15

COMMUNE DE SAINT-JEAN-SAVERNE

Conseillers en fonction
15

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers présents
12

Nombre de suffrages
exprimés
15

SEANCE DU 11 AVRIL 2017
Date de convocation le 31 mars 2017

Sous la présidence de Monsieur Henri WOLFF, Maire ;

Présents : M. Jean GOETZ, Adjoint au Maire;

Mme Anne MARTIN, Mme Angèle BERNERT, Mme Corinne CROMER, Mme Martine HOFF, M. Benoît GERBER, M. Pascal COMTE, M. Christophe JOSEPH, M. Patrick HERRMANN, M. Joseph GROSS, M. Etienne MENDENI.

Absents excusés : M. Camille OSWALD qui donne procuration M. Jean GOETZ
M. Charles SOLLER qui donne procuration à M. Christophe JOSEPH
M. Jean-Michel LORENTZ qui donne procuration à Mme Corinne CROMER

ORDRE DU JOUR

- 2017-12 Adoption du procès-verbal du 28 février 2017**
- 2017-13 Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2017-14 Comptes administratifs 2016**
- 2017-15 Comptes de gestion 2016**
- 2017-16 Affectation résultats 2016**
- 2017-17 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**
- 2017-18 Budgets primitifs 2017**
- 2017-19 Divers et communication**

N° 2017-12 Adoption du procès-verbal du 28 février 2017

Le procès verbal de la séance du 28 février 2017 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

N° 2017-13 Désignation du Secrétaire de séance

Mme Angèle BERNERT, Conseillère Municipale en exercice, a été désignée Secrétaire de la présente séance.

2017-14 Comptes administratifs 2016

N° 2017-14-01 Compte administratif 2016- Budget commune

Monsieur Jean GOETZ, Adjoint au Maire soumet à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2016 du budget communal, qui se traduit par les résultats suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
	REALISE	REALISE
DEPENSES	242 530,71 €	419 308 ,01 €
RECETTES	553 164,90 €	466 468,33 €
REPORT N-1	-11 776,55 €	24 907,81 €
RESTES A REALISER	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	298 857,64€	72 068,13 €

Excédent global de clôture 370 925,77€

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2016 du budget communal, sous la présidence de M. Jean GOETZ, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2016 du budget communal ainsi présenté.

Monsieur le Maire reprend la séance.

N° 2017-14-02 Compte administratif 2016- - Budget annexe lotissement

Monsieur Jean GOETZ, Adjoint au Maire présente à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement, qui se traduit par les résultats suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
	REALISE	REALISE
DEPENSES	255 662,72 €	255 662,72€
RECETTES	83 926,44 €	255 662,72€
RESULTATS	- 171 736,28€	0,00

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2016 du budget annexe lotissement, sous la présidence de M. Jean GOETZ, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2016 du budget annexe lotissement ainsi présenté.

Monsieur le Maire reprend la séance.

N° 2017-15 Compte de gestion 2016

N° 2017-15-01 Compte de gestion 2016 - Budget commune

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016, budget communal, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016, budget communal, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° 2017-15-02 Compte de gestion 2016 Budget annexe lotissement

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016, budget annexe lotissement, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016, budget annexe lotissement, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° 2017-16 Affectation résultat 2016

Après avoir entendu le compte administratif 2016 du budget communal, le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

Excédent de fonctionnement 2016: 72 068,13€

- Affectation du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 0,00
- Report du solde d'excédent de fonctionnement (compte 002) : 72 068,13€
- Report du solde d'excédent de fonctionnement du CCAS (compte 002) : 579,10 €

Soit un report total au compte 002 de 72 647,23 €

N ° 2017-17 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal, considérant les recettes nécessaires à l'équilibre du Budget primitif de l'exercice 2017 :

Produit fiscal attendu : 145 438 €

Produit fiscal à taux constants : 142 577 €

Coefficient de variation proportionnelle: (soit 145438 : 142 577) = 1,020066

et après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition des taxes locales comme suit pour l'exercice 2017 :

TAXE	TAUX	BASES (€)	PRODUITS (€)
Habitation	9,60 %	731 100	70 186,00 €
Foncier bâti	12,78 %	528 300	67 517,00 €
Foncier non bâti	58,16 %	13 300	7 735,00 €
		<u>TOTAL</u> ...	145 438,00 €

N° 2017-18 Budget primitif 2017

N°2017-18-01 Budget commune

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité, le Budget Primitif communal pour l'exercice 2017, dont la balance s'établit comme suit :

	DEPENSES €	RECETTES €
Section de Fonctionnement	539 326,00 €	539 326,00 €
Section d'Investissement	679 535,00 €	679 535,00 €

N°2017-18-02 Budget annexe lotissement

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité le budget annexe lotissement pour l'exercice 2017 dont, la balance s'établit comme suit :

Budget annexe lotissement	DEPENSES €	RECETTES €
Section de Fonctionnement	1 383 000,00 €	1 383 000,00€
Section d'investissement	1 255 663,00 €	1 255 663,00 €

N° 2017-19 Divers et communication

N° 2017-19-01 Affaires scolaires

M. Jean GOETZ, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, fait été du risque de fermeture de classe pour la rentrée 2017-2018, dans le RPI Saint-Michel. Une réunion avec madame l'inspectrice d'académie et les maires des communes du RPI, est prévue fin avril, à ce sujet.

Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Saverne et de sa publication.

Le Maire,
Henri WOLFF

M. Jean GOETZ

Mme Anne MARTIN

Mme Angèle BERNERT

Mme Corinne CROMER

Mme Martine HOFF

M. Benoît GERBER

M. Pascal COMTE

M. Christophe JOSEPH

M. Patrick HERRMANN

M. Joseph GROSS

M. Etienne MENDENI.